

complexes et à la conclusion heureuse des conférences qui, à certains moments, étaient menacées d'un échec désastreux.

C'est principalement au premier ministre du Canada et à son digne successeur aux Affaires extérieures que revient le mérite de cette politique sage, amicale et clairvoyante à laquelle le Canada doit la place de tout premier choix qu'il occupe parmi les nations.

Cette sage politique a déjà ses répercussions à l'intérieur du pays. Un examen superficiel de notre commerce d'exportations nous permet de constater que dans les onze premiers mois de l'année 1946 nos exportations se sont chiffrées à plus de deux milliards, soit plus de deux fois et demie ce qu'elles étaient avant la guerre. Nos importations ont aussi augmenté dans des proportions similaires. Ces chiffres classent le Canada parmi les grands pays exportateurs et commerciaux du monde entier. Le pays devra en grande partie la prospérité économique et commerciale sans précédent dont il jouit actuellement aux directives habiles et éclairées de ses chefs.

Ajoutons aussi que le Canada est passé de l'industrie de guerre à l'industrie de paix sans choc et sans dépression. L'embauchage n'a jamais atteint son niveau actuel.

Les déclarations récentes du secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures sur la participation du Canada à la rédaction des traités de paix avec l'Allemagne et l'Autriche font bien voir que notre Gouvernement n'entend pas jouer un rôle de second plan. Je m'empresse de le féliciter de cette fière attitude.

Les guerres prennent maintenant des proportions mondiales. Les chefs de tous les partis au Canada ont unanimement cru qu'il était du devoir de notre pays d'y participer. Les chefs d'Etat américains ont combattu l'isolationisme de nombreux citoyens de leur pays et ils ont été entraînés forcément dans les deux derniers conflits qui ont affligé le monde.

L'union de tous les éléments sains, l'union de toutes les nations avides de liberté s'est avérée et s'avère de plus en plus nécessaire pour combattre les pays trop ambitieux qui veulent assujettir le monde. Les sacrifices qu'a faits le Canada pour la victoire finale imposent à nos gouvernants l'obligation de prendre une part importante à l'établissement d'une paix durable et à participer à la préparation des traités d'une portée mondiale.

D'ailleurs, le précédent de 1919 n'est-il pas de nature à faire comprendre qu'on ne peut plus mettre à l'écart de ces discussions importantes les nations qui, comme le Canada — dont le désintéressement ne se discute plus — se sont imposés tant de sacrifices.

Les représentants de notre pays seront des juges impartiaux qui verront plus clairement

L'hon. M. McKeen.

dans le dédale des intérêts si complexes de la politique continentale européenne et sauront mettre de l'avant les principes directeurs d'une paix durable basée sur la charité et la justice et fondée sur une saine économie dans les relations commerciales. Cette participation du Canada est nécessaire à l'établissement de la paix dans le monde et à l'intérêt de notre pays en particulier.

C'est avec une grande fierté que je termine mes remarques sur la politique internationale de notre pays en citant les paroles que le très honorable premier ministre prononçait dernièrement:

*(Traduction)*

Il existe des pays plus anciens, plus grands; aucun cependant ne jouit à un plus haut degré de l'estime des autres nations.

*(Texte)*

Je ne voudrais pas omettre, non plus, de féliciter le très honorable premier ministre d'avoir élevé la politique internationale au-dessus de celle des partis et de l'avoir conçue dans une formule qui lui assure l'attention et le respect de tous les Canadiens, à quelque parti qu'ils appartiennent. Cette directive conservera à notre politique internationale son caractère vraiment canadien. Elle la place pour toujours au-dessus des lignes de partis souvent mesquines et improductives.

Cette invitation à tous les chefs de partis de prendre part aux délibérations internationales, jointe à l'acceptation de ces derniers dans un esprit vraiment national, assurent aux décisions prises ce caractère de permanence qui leur est absolument nécessaire.

Maintenant que nous sommes une nation indépendante, il revenait de droit à ses sujets de porter le nom de citoyens canadiens. C'est un nouveau titre à la fierté nationale. C'est le signe qui distingue si effectivement les membres d'un état libre. Il arrive à point, au moment où la liberté canadienne s'affirme si nettement. C'est sans inquiétude, sans arrière-pensée et avec joie que les Canadiens des deux grandes races l'acceptent. Le premier ministre disait, le 3 janvier dernier:

*(Traduction)*

La nation canadienne n'est pas l'expression de la supériorité d'une seule race ni d'une seule langue. Ses fondateurs ont cru que deux des plus fières races du monde pouvaient, en dépit de leurs différences de langue et de croyance, constituer une nationalité commune. Sans la pensée de l'égalité et de la fraternité entre les hommes, la nation canadienne n'aurait jamais pu exister.

*(Texte)*

De telles paroles sont réconfortantes. Elles constituent l'assurance que chaque groupe ethnique, par les qualités qui lui sont propres par son système éducationnel, par ses croyances, sa langue et ses traditions, travaillera à la grandeur de l'Etat canadien. C'est par l'ému-